

Sécurité Incendie.IDF
6 rue du Bois Sauvage
91000 EVRY-COURCOURONNES
 01.64.98.13.13
 N°Vert 0805.32.18.18
N° de déclaration d'activité : II 9106776 91
Mail : contact@si-idf.com
Site web : <https://agence-idf.si-groupe.com/>



Formation Formateur en Gestion des Conflits (FoGC)

(14 heures minimum)

1. Public

Toute personne désireuse d'enseigner le module et répondant positivement aux prérequis.

2. Objectif

Les formateurs au TFP APS doivent justifier d'une attestation de compétence délivrée par un organisme reconnu par la CPNEFP pour délivrer l'unité de valeur de l'UV3-Module « Gestion de Conflits », du TFP APS.
L'objectif de la formation de formateur vise à permettre aux candidats de compléter et d'affirmer leurs compétences en matière de transmission de connaissances et de savoir-faire afin d'obtenir la compétence de formateur pour dispenser les formations précitées.

3. Prérequis

Pour accéder à la formation, les stagiaires formateurs doivent à minima, en application notamment de l'Annexe de l'Arrêté du 23 octobre 2024 :

- Soit justifier de deux années d'exercice professionnel dans le domaine de la surveillance humaine ou du gardiennage ou de la formation à cette activité, ou dans le domaine de la sécurité publique ou de la formation à la sécurité publique, et d'une attestation de formation de formateur.
- Soit disposer d'un certificat ou diplôme enregistré au RNCP relatif à l'activité de surveillance humaine ou de gardiennage, et d'une attestation de formation de formateur.
- D'une note de 12/20 au test de validation des prérequis, effectué sous la forme d'un QCM de 40 questions en début de formation.

4. Contenu et découpage horaire

Formateur en Gestion des Conflits-FoGC (14 heures)

La formation en vue de l'obtention de la compétence de formateur spécifique à la formation de Gestion des Conflits comprend les parties distinctes suivantes :

- « Définir une situation conflictuelle » Niveau 1 (Module 1) ;
- « Prévenir une situation conflictuelle » Niveau 1 (Module 2) ;
- « Réagir face à une situation conflictuelle » Niveau 1 (Module 3) ;
- « Maîtriser la transmission des savoirs et savoir-faire en matière de Gestion des Conflits » Niveau 2 (Module 4).

Module 1 : La formation (0h30)

Formalités administratives ;

Recueil des attentes des stagiaires ;

Présentation de la formation et de ses objectifs, ;

Présentation des modalités d'évaluation et de certification.

Module 2 : Validation des prérequis (0h40)

Contrôle des connaissances sur les modules de gestion des conflits et de pédagogie avec un QCM de 40 questions : note ≥ 12/20 pour valider les prérequis afin de continuer la formation. Cette évaluation permet aussi de déterminer le seuil de compétence des stagiaires « Formateur ».

Module 3 : Définir une situation conflictuelle (1h20)

Maîtriser le contenu du module « Définir une situation conflictuelle », de la formation Gestion des Conflits Niveau 1.

Module 4 : Prévenir une situation conflictuelle (0h30)

Maîtriser le contenu du module « Prévenir une situation conflictuelle », de la formation Gestion des Conflits Niveau 1.

Module 5 : Réagir face à une situation conflictuelle (5h00)

Maîtriser le contenu du module « Réagir face à une situation conflictuelle », de la formation Gestion des Conflits Niveau 1.

Module 6 : La transmission (2h00)

Maîtriser la transmission (conditions de l'apprentissage chez l'adulte, organisation d'une formation, modes de communications, méthodes et techniques pédagogiques, etc...) des savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière de Gestion des Conflits, permettant de transmettre et d'évaluer les connaissances et compétences contenues dans les modules 1, 2, 3, et 4 Niveau 2.

Module 7 : Certification (2h00)

Validation de 2 épreuves :

- Épreuve n°1 : Animation d'un module théorique sur la Gestion des conflits (évaluée en contrôle continu).
- Épreuve n°2 : Animation et évaluation d'une mise en situation pratique sur un thème tiré au sort.

5. Evaluation des connaissances en cours de formation

Les connaissances des stagiaires sont évaluées par oral chaque jour et par écrit régulièrement au cours de la formation par les formateurs. Une évaluation écrite sera effectuée en fin de formation afin d'identifier les éventuelles lacunes du stagiaire en matière de théorie.

Durant la formation, des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés avec mise en application des connaissances sur des cas concrets.

6. Moyens pédagogiques

Lors de son inscription, le candidat se verra ouvrir un accès à notre plateforme e-learning afin d'accéder à un module contenant les connaissances de base en matière de pédagogie et d'événementiel spécifique, afin qu'il puisse effectuer une mise à jour de ses connaissances avant le début de cette formation.

Alternance des outils pédagogiques (PPT, images, vidéos, informatique, matériels de mises en situation, etc.) afin d'assurer une formation optimale.

7. Certification et attestation

Une attestation de compétences sera délivrée après validation de 2 épreuves :

Épreuve n°1 : Animation d'un module théorique sur la Gestion des conflits (évaluée en contrôle continu).

Épreuve n°2 : Animation et évaluation d'une mise en situation pratique sur un thème tiré au sort.